

t. 311 Indonésie - CG/ca

3003 Berne, le 6 août 1973

875.012

AW

Coopération technique avec l'Indonésie

1) La Coopération technique avec l'Indonésie est rela-
tivement récente. Au début (1962/65), l'intervention de la
 Suisse, qui venait du reste de créer son propre service de
 la coopération technique (1961) doté de moyens modestes,
 s'est limitée à l'octroi de quelques bourses de formation
 en Suisse (géodésie, photogramétrie) et à l'organisation de
 2) missions d'experts de courte durée en Indonésie (séminaires
 hôteliers notamment). Par la suite, elle a consisté à cofi-
nancer des projets de formation professionnelle réalisés par
des organisations privées suisses d'aide en développement en-
gagées depuis longtemps dans ce secteur en Indonésie.

3) La réalisation d'une certaine stabilité aussi bien
 sur le plan économique (maîtrise de l'inflation, politique
 budgétaire équilibrée, retour à la stabilité monétaire, etc.)
 que politique a coïncidé avec une plus grande aide extérieu-
 re. Pour la Suisse, les bons résultats obtenus des premières
expériences ont créé les conditions propices à une intensi-
 fication de la coopération technique entre les deux pays.
 C'est ainsi que l'Indonésie est devenue en l'espace de quel-
 4) ques années un centre de gravité de la Coopération technique
suisse. Mais c'est cependant avant tout la situation économi-
 que et sociale du pays qui a incité la Coopération technique
 à faire en Asie de l'Indonésie un des principaux bénéficiaires
 de son aide, à côté du Népal et de l'Inde. L'Indonésie est,
 après la Chine et l'Inde, avec ses 125 millions d'habitants
 le pays le plus peuplé d'Asie. Sa population augmente d'en-

./.

viron 3 millions par an. Le produit national brut (PNB) par habitant est nettement inférieur à \$ 100.-- par an et durant les années soixante la croissance du PNB par habitant a été inférieure à 1 % en moyenne. Le chômage et le sous-emploi sont inquiétants. Les problèmes sur le plan de la santé, de l'éducation, du planning familial, de l'alimentation, de la formation sont énormes. La situation est encore aggravée par la topographie du pays.

4) Ce n'est cependant qu'à partir de 1970 que le programme de coopération technique avec l'Indonésie a pris de l'ampleur avec les actions menées dans le domaine de la santé (Laboratoire Central de la Santé Publique à Djakarta, aide associée avec l'UNICEF dans le domaine de la santé) et de l'agriculture (Projet d'irrigation et de vulgarisation agricole à Maros (South Sulawesi). Il s'est élargi en 1971 et 1972 par la préparation d'un projet de formation professionnelle dans le domaine hôtelier, qui est maintenant entré dans sa phase de réalisation, et la continuation d'actions antérieures dans le secteur de la formation professionnelle (école de mécanique de Solo (Java), écoles du bois de Semarang (Java) et Mandomai (Kalimantan) entreprises par des organisations privées et soutenues par la Confédération. Un important projet dans le domaine de la formation professionnelle en mécanique (école de Bandung) est en passe d'être réalisé avec le concours d'une organisation suisse privée d'aide au développement. Un certain nombre d'études préliminaires sont en cours, qui se traduiront vraisemblablement en un accroissement des engagements de la Coopération technique en Indonésie.

5)

Par suite de la multiplication des projets d'aide technique, la Suisse et l'Indonésie ont signé le 21 janvier 1971 un accord-cadre de coopération technique qui fixe les modalités générales de la collaboration entre les deux pays et est desti-

né à faciliter leurs relations dans ce domaine. La Suisse entend développer à l'avenir des projets bilatéraux avec l'Indonésie, sans exclure pour autant les autres formes de financement déjà appliquées jusqu'ici et qui ont fait leurs preuves (aide associée ou parallèle avec les organisations internationales, cofinancement de projets d'organisations privées suisses d'aide au développement).

6) L'agriculture, la santé, la formation professionnelle, le tourisme et l'hôtellerie qui constituent autant de secteurs prioritaires du développement de l'Indonésie continueront d'absorber ces prochaines années la plus grande part des moyens mis à disposition. Une attention spéciale sera portée à la coordination de l'aide et à son ajustement avec les véritables priorités placées par le gouvernement.

Les contributions et engagements suisses pour la période comprise entre 1961 et mi-1973 s'élèvent à près de Fr.s. 15 millions (dont près de Fr.s. 11 millions d'aide publique).

Contributions et engagements 1961-1973 (en francs suisses)

	<u>Privés</u>	<u>Publics</u>
- a) projets d'aide associée		300'000.--
- b) projets bilatéraux	3'716'000.--	10'050'000.--
- c) bourses, missions de courte durée, etc.	8'000.--	210'000.--
- d) programme volontaires	300'000.--	135'000.--
	<u>4'024'000.--</u>	<u>10695'000.--</u>
	=====	=====